

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 452 Arrêté de promulgation

n° 452

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 avril 1960

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1960

Date du numéro
30 avril 1960

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulguée dans le territoire de la Côte Française des Somalis le décret du 25 mars 1960 relatif à la publication dans les Territoires d'Outre-Mer de la République de la Convention Postale Universelle et de ses annexes signées à Ottawa le 3 octobre 1957. (J.O.R.F. du 31 mars 1960, p. 2967.) Art. 2.—Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire en mission Le Secrétaire Général chargé de l'Exécution des Affaires courantes, Y. de DARUVAR.